



Association
diversum

DOSSIER DE PRESSE

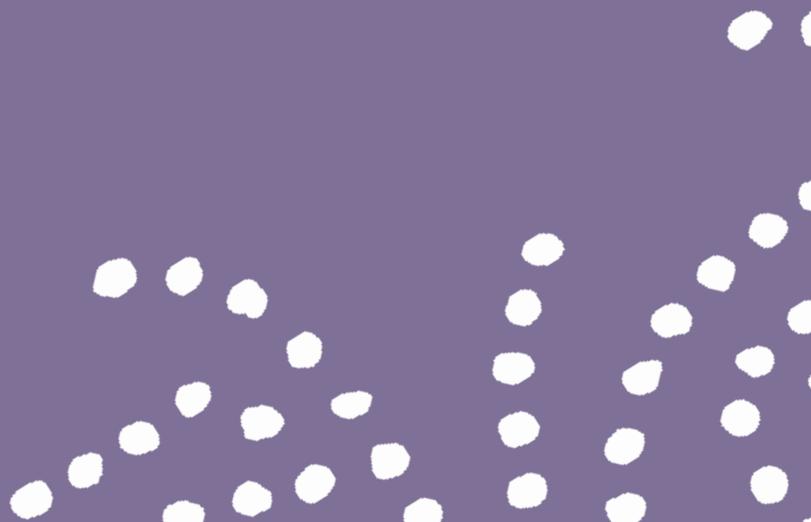
Attribution du label diversum à
des produits financiers

Palais du Luxembourg (Paris)

le 9 octobre 2010

Sommaire

- P.5 > communiqué de presse
- P.6 > présentation par Jérôme Gouadain
- P.9 > allocution de Pierre Simon





Le label diversum est attribué à onze produits financiers gérés par sept acteurs du marché français de l'épargne

Communiqué de presse

Paris, le 12 octobre 2010 (FR)

diversum est une association française indépendante, créée en 2006, avec pour objectif de favoriser la prise en compte effective de l'environnement culturel dans les politiques de développement durable.

À l'initiative du premier centre de recherche centré sur l'empreinte culturelle, elle attribue le label diversum pour différencier des produits et services contribuant à préserver et enrichir l'environnement culturel.

Jérôme Gouadain
secrétaire général
+ 33 6 60 32 01 64
jerome.gouadain@diversum.net
www.diversum.net

S'inscrivant dans la logique de l'investissement socialement responsable, le label diversum est attribué aux placements financiers investis de façon significative dans des entreprises ou collectivités qui par leur comportement contribuent à la préservation d'un environnement culturel riche et diversifié.

La détermination de l'empreinte que les organisations peuvent avoir sur l'environnement culturel renvoie à une méthodologie d'analyse reposant sur différents critères (communication, ressources humaines, publicité, gouvernement d'entreprise, mécénat) actuellement appliqués à 1250 entreprises et administrations dans le monde.

En recevant le label diversum, onze produits financiers gérés par sept acteurs du marché français de l'épargne répondent aux attentes d'une nouvelle génération d'investisseurs, désireux d'une performance pour leurs placements qui soit aussi culturelle :

FCP Octalfa 360 (géré par 360 Asset Managers)
FCP Actions Nord Sud (géré par Alcyone Finance)
SICAV Objectif Éthique Socialement Responsable (gérée par Lazard Frères Gestion)
FCP Éthique et Partage - CCFD (géré par Meeschaert Asset Management)
FCP MAM Actions Éthique (géré par Meeschaert Asset Management)
FCP MAM Obligations Éthique (géré par Meeschaert Asset Management)
FCP Nouvelle Stratégie 50 (géré par Meeschaert Asset Management)
FCP METROPOLE Value SRI (géré par METROPOLE Gestion)
FCP Montbleu Cordée (géré par Montbleu Finance)
FCP Montbleu Étoiles (géré par Montbleu Finance)
SICAV Thiriet Patrimoine (gérée par Thiriet Gestion)



L'annonce de la labellisation est intervenue le 9 octobre 2010 au Palais du Luxembourg à Paris, en présence de M. Pierre Simon, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, administrateur de l'Association diversum, et sous le patronage des sénateurs Joëlle Garriaud-Maylam, membre de la commission française pour l'UNESCO, Jacques Legendre, président de la commission de la culture, et Philippe Marini, rapporteur général de la commission des finances.

Présentation

par Jérôme Gouadain,
secrétaire général de l'Association diversum

Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

Je suis très heureux de vous accueillir ce matin au nom de l'Association diversum, et je vous remercie d'être venus au Sénat pour participer à cette étape importante que nous allons franchir aujourd'hui en attribuant le label diversum à une dizaine de placements financiers.

Avant de passer la parole à Monsieur Pierre Simon, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et administrateur de l'Association diversum, qui nous fait l'amitié de présider cette importante réunion, j'aimerais vous rappeler en quelques mots ce qu'est le projet diversum et quelle est sa finalité.

Seul le prononcé fait foi

Nous avons créé diversum il y a quatre ans, partant d'un constat très simple. Depuis les années 2000, l'UNESCO a proclamé à plusieurs reprises la culture comme étant un enjeu fondamental du développement durable, un enjeu à part entière. Pour autant, cette dimension culturelle paraît ou paraissait éclipsée de la plupart des politiques de développement durable mises en œuvre dans les entreprises et les administrations. Par ricochet, même les citoyens se font ou se faisaient une image du développement durable dans laquelle la question culturelle était absente.

Au final, c'est comme s'il s'était creusé un écart entre la conception théorique du développement durable, décidée dans les instances internationales au plus haut niveau, et la conception pratique, largement accaparée il est vrai par les enjeux écologiques.

Cet écart, entre la théorie et la pratique, vient probablement du fait que la culture est, par beaucoup d'aspects, très immatérielle, et la dimension culturelle du développement durable, quelque chose d'abstrait et d'intellectuel. Dans la question de l'environnement, que l'on a presque fini par réduire à la notion d'environnement naturel – alors qu'elle n'en est qu'une des composantes – il est certes plus facile, à première vue, de calculer une empreinte naturelle qu'une empreinte culturelle.

Il va de soi cependant que, dans la conception du développement durable (qui vise à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux besoins qui seront les leurs, c'est-à-dire finalement sans compromettre l'avenir de ces générations), la question de l'environnement culturel est fondamentale, à la fois dans notre rapport à l'espace et dans notre rapport au temps :

- dans notre rapport à l'espace, l'urbanisation et la révolution numérique font que l'environnement culturel au sens large (l'architecture, l'urbanisme par extension, la publicité...) est ce qui nous touche en premier ;
- dans notre rapport au temps, s'il y a bien une activité humaine qui est susceptible de traverser les décennies et les siècles, et donc de constituer un héritage pour les générations futures, c'est la création artistique et culturelle, qu'elle soit matérielle ou immatérielle.

Seul le prononcé fait foi

Le maître mot sur lequel s'est fondé le projet diversum est la diversité. La diversité constitue un patrimoine formidable pour l'humanité et sans laquelle il n'y a pas d'enrichissement réciproque entre les hommes.

Afin de donner une approche concrète de cette notion et d'impliquer les acteurs économiques et sociaux pour préserver et enrichir l'environnement culturel, qui féconde les autres enjeux du développement durable (il n'y a pas de politique sociale, écologique ou économique efficace sans prendre en compte la dimension culturelle), l'Association diversum a initié deux projets essentiels :

> Le premier projet est celui d'un centre de recherche innovant qui, en s'appuyant sur un certain nombre de comportements objectifs des entreprises et des administrations, cherche à évaluer l'empreinte que les entreprises ou collectivités laissent sur leur environnement culturel. Cette empreinte est difficile à déterminer, tant les paramètres à prendre en compte peuvent être nombreux. Nous avons néanmoins développé des méthodologies sérieuses depuis trois ans, qui sont appliquées à 1250 entreprises et administrations dans le monde. Ces méthodologies ont vocation à continuer de s'enrichir par de nouveaux critères et par le dialogue avec les entreprises et les collectivités suivies. La communauté scientifique sera étroitement associée à ces recherches que nous voulons exemplaires – je sais qu'il y a un certain nombre de représentants de la communauté scientifique ce matin et je les salue. Nous voulons évidemment éviter tout conflit d'intérêt potentiel tant la notion est délicate, et nous voulons rester extrêmement neutre dans les observations. Je souligne au passage que l'initiative diversum est un projet qui trouve son origine dans la société civile française, mais ce projet ne se veut pas spécifiquement français et aborde de façon égale toutes les cultures.

Seul le prononcé fait foi

> Le deuxième projet initié par l'Association diversum se tourne vers la communauté financière et nous réunit aujourd'hui. La communauté financière est un acteur clé dans le dialogue avec les entreprises et les collectivités et on comprend pourquoi, car les moyens de financement sont inhérents à l'activité économique. C'est pour cela que s'est développé depuis plusieurs années un courant d'investisseurs qui, à côté de la recherche d'un revenu financier, demandent aux entreprises et depuis peu aux collectivités publiques de rendre des comptes en matière de responsabilité sociétale. Ce courant de l'investissement, que l'on qualifie d'investissement responsable ou d'investissement socialement responsable, s'est fortement développé ces dernières années. L'investissement socialement responsable, qui permet de responsabiliser les entreprises, ne doit pas être un artifice. Rappelons que c'est la société civile qui est légitimement à l'origine de l'investissement responsable, et non peut-être les acteurs proprement financiers. L'investissement socialement responsable peut être vu comme une courroie de transmission efficace pour un dialogue entre les entreprises et la société civile. Ce n'est pas le seul dialogue possible. C'est toutefois aujourd'hui le plus facile à mettre en œuvre. L'Association diversum étudiera d'autres canaux possibles de sensibilisation des entreprises.

Pour donner une certaine visibilité et reconnaissance aux investissements qui d'ores et déjà se font de manière significative au profit d'entreprises faisant preuve d'un début de responsabilité en matière culturelle, l'Association diversum a créé le label diversum finance.

Ce label a été attribué à des institutions non financières dont la gestion de trésorerie sert à financer en partie, de façon indirecte, des entreprises respectueuses de l'environnement culturel. Huit grandes institutions françaises ou étrangères ont pour l'instant reçu le label diversum et représentent ensemble plus de trois milliards d'euros d'encours gérés. C'est un montant significatif si l'on considère que l'investissement socialement responsable, tous critères confondus, pèse aujourd'hui en France quelque cinquante milliards d'euros d'après certaines études. Nous avons franchi cette étape en juin dernier.

Mais, pour que les investisseurs finaux, que ce soient les institutions, les entreprises, les particuliers, puissent effectuer des placements selon une logique culturellement responsable, il devenait urgent que la profession des offreurs de placements financiers se mobilise.

Nous avons déjà franchi une première étape l'an dernier avec quelques placements pionniers. Nous sommes très heureux que ces placements pionniers soient rejoints cette année par différents acteurs et nous ne doutons pas que la mobilisation des acteurs financiers sur ce sujet essentiel pour notre économie et pour la durabilité de nos sociétés ira grandissant.

Je vous remercie et je laisse la présidence de la réunion à Monsieur Pierre Simon, qui nous a fait l'honneur de rejoindre le projet diversum en mai dernier aux côtés d'autres personnalités. Monsieur Simon a accepté de nous faire part aujourd'hui de son expérience et de ce qui lui tient à cœur dans ce projet.

Allocution

de Pierre Simon,
président de la Chambre de commerce et d'industrie de
Paris et administrateur de l'Association diversum

Merci cher Jérôme. Bonjour à tous,

J'ai décidé, comme vous le rappeliez à l'instant, il y a quelques mois de vous rejoindre. J'avoue qu'au début j'ai été un peu intrigué par votre approche, et après en travaillant avec vous et en discutant un peu avec vous, j'ai été convaincu, et comme vous le rappeliez à l'instant, je suis auprès de vous en tant qu'administrateur. Bien sûr j'ai en tête la maison que je représente, mais je suis administrateur à titre personnel, pour bien traduire un engagement personnel. Votre projet m'a intéressé à un double titre. Il m'a intéressé d'abord parce que j'ai été banquier toute ma vie et je suis encore largement impliqué dans le monde financier, et puis parce que je préside une maison qui est la Chambre de commerce et d'industrie de Paris qui représente les entreprises d'un territoire aujourd'hui qu'on appelle le Grand Paris.

Seul le prononcé fait foi

Le financier que je suis d'abord a été assez vite convaincu de l'intérêt pour un fonds d'investissement, pour une banque, d'intégrer ce que vous évoquiez tout de suite : la notion d'empreinte culturelle. En clair, de prendre en compte dans une offre d'investissement responsable, c'est-à-dire l'investissement qui permet à l'institutionnel ou au particulier qui est concerné de revendiquer à cette occasion les valeurs auxquelles lui, en tant que gestionnaire, il est attaché. La valeur qu'on évoque ici c'est celle de la notion d'empreinte culturelle, c'est-à-dire la prise en compte de la culture, de la diversité culturelle.

Alors il y a un double intérêt, me semble-t-il, c'est un intérêt de différenciation, un intérêt de singularité, mais c'est aussi un intérêt de citoyenneté, particulièrement dans les suites des troubles financiers que nous venons de traverser et dont nous ne sommes pas sûrs que nous soyons définitivement sortis.

Lors d'un forum économique mondial, Klaus Schwab, à Davos, a déclaré, symbolisant ainsi une prise de conscience, que le monde qui sortira de ces mois de crise, d'incertitude, devra déboucher sur un nouvel équilibre plus conforme aux réalités du XXI^e siècle : nous y sommes. Et il me semble que la prise en compte de l'environnement culturel s'inscrit dans une perspective large : en clair, nous, la finance et les marchés financiers peuvent, doivent être mis au service de stratégies industrielles, de stratégies commerciales, de stratégies de développement ambitieuses, mais stratégies qui doivent être compatibles avec des finalités de développement durable.

J'ajouterais que vos critères de sélection sont aussi des valeurs auxquelles je suis personnellement attaché. Ces valeurs sont aujourd'hui de plus en plus partagées par nombre d'acteurs et je me réjouis que les entreprises de gestion, les sociétés de gestion, qui vont être distinguées aujourd'hui, recouvrent des entreprises de tailles diverses, puisqu'elles ont des actifs gérés qui vont de 200 millions d'euros à plus de 10 milliards d'actifs. Je m'en réjouis parce que ces acteurs, pour un bon nombre d'entre eux, sont des acteurs très en vue sur le marché ce qui est un signe extrêmement positif, un signe vraiment d'intérêt.

Nos entreprises ont besoin de créativité et d'efficacité des financiers mais à une double condition : à la condition que ces entreprises financières obéissent à une réglementation moderne adaptée (cela n'est pas le sujet aujourd'hui, on pourrait en débattre longtemps, cela va être largement l'objet des discussions G20), mais aussi à condition que ces entreprises soient au service du développement de l'économie réelle. Je suis sûr que le label diversum concourt tout à fait à cet objectif, de remettre la finance au service de l'économie, au service de la société, et ceci avec le respect de l'environnement notamment culturel.

Seul le prononcé fait foi

La finance dite « durable » est donc aujourd'hui une voie, me semble-t-il, efficace pour sensibiliser les entreprises à l'importance de leur comportement et les inciter à améliorer l'impact de leurs activités pour la société.

Deuxième intérêt pour moi, au-delà du financier, c'est le fait que je suis ici un peu le représentant d'entreprises et, là encore, le représentant d'entreprises que je suis trouve son compte dans le projet diversum pour aller plus loin et pour rappeler les entreprises de toutes tailles (on pense bien sûr aux grandes, mais il faut aussi penser aux moins grandes et même aux entreprises de taille très moyenne), les inciter à remplir des responsabilités qui soient culturelles.

La culture aujourd'hui est partout, encore faut-il savoir de quoi on parle et je rappelle ce que disait l'UNESCO : la culture dans son sens le plus large est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels, affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Et cela englobe les arts, les lettres, les modes de vies, les droits fondamentaux de l'être, les systèmes de valeur, les traditions, les croyances. Toute entreprise a, de par son action quotidienne, de par ses activités, de par son mode d'organisation, de fonctionnement, un impact, une empreinte sur la société, sur la culture dans laquelle elle exerce son activité. C'est particulièrement vrai pour les plus grandes d'entre elles, qui travaillent et qui sont présentes dans le monde entier et dont parfois on les accuse, et j'estime à tort, d'être porteuses d'uniformisation. Et le but n'est pas de contester la globalisation, le libre échange, l'ouverture : ce qui est fondamentalement en jeu dans la diversité culturelle ce n'est pas le repli sur soi, c'est l'adaptation au monde. La prise en compte des cultures, notamment des langues, dans les politiques des entreprises, me paraît être un objectif prioritaire. Ceci a été longuement rappelé dans une déclaration de l'UNESCO en 2001.

En troisième lieu, souligner que diversité culturelle, responsabilité sociale des entreprises, ou je pourrais dire sociétale, développement durable, sont des enjeux qui sont pris en compte dans le système de notation développé par notre association.

Seul le prononcé fait foi

Dans le système de notation, je rappelle que sont pris en compte l'adaptation aux cultures locales dans leur communication, dans leur politique publicitaire. Je vous donne un autre exemple, c'est la formation qui peut être dispensée aux salariés en matière d'ouverture aux langues et cultures. C'est en troisième lieu le caractère multiculturel, multinational des instances dirigeantes dans les entreprises qui sont des grandes entreprises mondialisées. C'est aussi la chance qui est donnée aux managers issus de la culture d'origine, dans leur pays d'implantation, mais c'est aussi la mise en place d'une politique de mécénat culturel pour préserver, pour enrichir les cultures.

Ce dernier point est particulièrement important. Je crois que la société civile accorde aujourd'hui une importance forte sur l'utilité du mécénat mais force est de constater qu'il n'est pas au cœur des préoccupations immédiates de responsables d'entreprises, particulièrement de PME, ce qu'on peut comprendre en période difficile, mais il nous appartient de rappeler son importance.

La diversité culturelle que vous cherchez et que l'association cherche à promouvoir, fait partie intégrante des politiques de développement durable, au même titre que l'environnement lui-même, l'environnement naturel, au même titre que les questions sociales et de gouvernance des entreprises. Je préside une maison qui a été à l'origine de la création d'un institut français des administrateurs et qui est complètement impliqué dans les questions de gouvernance.

Le développement durable est devenu une nécessité, un enjeu, nous le savons tous, mais il repose sur trois piliers, et je me permets de rappeler le premier qui me semble essentiel : l'efficacité économique ; le respect de l'environnement (il ne faut pas opposer efficacité économique et respect de l'environnement), et enfin la prise en compte des enjeux sociaux et sociétaux. Ces principes et ces piliers, ces axes, traversent tous les champs d'activité d'une entreprise, que ce soit ses fonctions production, finance, marketing, communication, ressources humaines. L'adhésion des entreprises à ces principes doit donner un réel avantage compétitif et je suis convaincu que cet avantage compétitif peut s'avérer essentiel. C'est encore ici un défi à relever parce que si de nombreux patrons utilisent ces principes comme un outil de management, particulièrement intéressant dans le domaine de leur efficacité, et bien il faut bien reconnaître que pour d'autres il y a beaucoup de chemin à parcourir, parce que nombre de chefs d'entreprises voient, à mon avis à tort, une opposition entre la rentabilité et l'efficacité économique, et puis les exigences en matière de développement durable. C'est un travail que nous avons largement engagé et que nous allons poursuivre pour les convaincre que non seulement il n'y a pas d'opposition, mais qu'au contraire cela peut être un facteur différenciant.

Seul le prononcé fait foi

Je voudrais peut-être vous dire en quatrième lieu – laissez-moi faire un instant de promotion de l'établissement que je représente, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris – nous essayons d'être des acteurs dans cette prise de conscience, notamment au travers des écoles et notamment au travers des jeunes. Nous avons onze écoles, des écoles de gestion que le *Financial Times* nous fait l'honneur de classer au niveau de la grande école en Europe : première, deuxième, troisième ; il y a une réforme consulaire qui fait que les deux grandes écoles de gestion que nous avons, HEC et ESCP Europe, vont voir rejoindre dans le même contexte une autre école qui s'appelle l'ESSEC, donc je veux dire qu'on a un engagement très fort au niveau de la formation des jeunes : 14500 jeunes dans nos écoles, 30000 adultes qui passent en formation continue au cours de l'année. On essaye, dans les principes éducatifs qui sont la règle dans les différentes écoles, d'inculquer des valeurs humaines fortes, la diversité culturelle, qui est aujourd'hui d'ailleurs un peu évidente, car si je prends le cas de ce qu'on appelle le MBA sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas : il y a 90 % d'étrangers, 10 % de Français, 40 nationalités représentées. Dans une école qui est de l'autre côté de la Seine, ESCP Europe, il y a, à partir de la deuxième année de la grande école : 50 % d'étrangers, 50 % de Français, 25 nationalités représentées.

Au niveau des nouvelles générations, la diversité culturelle est vécue : elle est leur quotidien, en tout cas dans nos écoles. On essaye de prendre en compte la diversité des cultures, mais aussi on essaye d'intégrer fortement l'exigence sociale et l'éthique. On pourra bien concevoir toutes les règles de gestion en matière de gouvernance, toutes les normes comptables que l'on veut, tous les ratios pour les banques, à la fin des fins, s'il n'y a pas un minimum d'éthique, on continuera, non pas à franchir la ligne jaune sur le plan réglementaire, mais à la « tangenter » ou à la franchir dans l'esprit si ce n'est dans la lettre.

On consacre les deux-tiers de notre budget à la formation (dans une maison qui a un budget de 550 millions d'euros). On considère véritablement qu'une grande école de management doit former des gens et des jeunes qui ont une véritable responsabilité sociétale. Je peux vous dire, je vis cela de près, que l'évolution au niveau des jeunes générations est considérable et que cette prise en compte de la responsabilité sociétale est aujourd'hui réellement, me semble-t-il, intégrée.

Je voudrais vous dire aussi que, et c'est pour cela que je me sens bien à vos côtés, je suis convaincu que l'action qui est menée par l'association s'inscrit dans les ambitions qu'on peut nourrir pour la région capitale. Une grande région capitale comme Paris est en concurrence extrêmement redoutable avec les autres grandes métropoles mondiales.

Seul le prononcé fait foi

Je préside une association qui est Paris-Île de France Capitale Économique, qui a pour objet de faire la promotion de la région capitale dans le monde. La dernière enquête faite au printemps montre qu'en termes d'investissement, d'attractivité, nous sommes dans le top cinq (troisième, quatrième, cela dépend), sur le constat actuel. Par contre, quand on interroge 500 chefs d'entreprises du monde entier : « où est-ce que vous envisagez d'investir dans les trois ans qui viennent ? », et bien il faut le dire, nous sommes neuvième. Et nous voyons aujourd'hui des grandes métropoles qui vont peut-être vous surprendre, par exemple Istanbul, juste derrière nous. Istanbul, c'est dix-huit millions d'habitants dans un pays qui a un taux de croissance rapide. São Paulo est devant nous. Bien sûr on est dans une Europe qui a un taux de croissance modeste. J'ai été au Brésil il y a peu de temps, je peux vous dire qu'à São Paulo on me dit : quand on est au conseil d'administration d'une grande société brésilienne, et qu'on fait la revue périodique des grandes régions du monde pour savoir où investir, on m'a dit l'autre jour que quand on évoque l'Europe, on dit « sujet suivant », « pour nous, l'Afrique c'est plus important que l'Europe ». L'Afrique sera le plus grand continent du monde par la population dans 30 ans, c'est une certitude.

Il faut donc redoubler d'efforts de promotion et redoubler d'efforts d'attractivité. Je suis convaincu que les valeurs qui sont défendues ici sont des valeurs importantes, que cela peut être véritablement un facteur d'attractivité. Il y en a d'autres. Mais cela doit être un des facteurs d'attractivité. On a des atouts historiques, on a des atouts culturels, mais ils doivent s'intégrer dans l'innovation, dans la créativité ; innovation et créativité qui portent sur tous les domaines, y compris celui qu'on évoque aujourd'hui.

Voilà, je voudrais peut-être terminer en disant que la diversité, c'est aussi et d'abord un défi. C'est, j'en suis sûr, une valeur du XXI^e siècle, parce que nous vivons dans un monde de mondialisation économique, et c'est une donnée. Cela serait stupide de ne pas le reconnaître et le prendre en compte. Mais si la mondialisation marque notre temps, elle se heurte, il faut bien le dire, dans un certain nombre de cas, à de la résistance sur le terrain culturel. Cette résistance se manifeste notamment par la montée des valeurs identitaires. Il y a un risque qui en découle, c'est que dans un monde très diversifié, le besoin d'autonomie se traduise par de l'atomisation. Face à ce risque qui est réel, je crois que nous devons œuvrer à faire de la diversité une valeur centrale, une valeur positive, particulièrement dans un cadre européen. Ceci passe notamment par la langue. Je crois que le Haut Conseil de la Francophonie l'a rappelé ces dernières années : la langue doit être la question centrale de la diversité culturelle et de la francophonie, parce que la langue est à la fois un élément patrimonial et c'est un facteur de modernité. Je suis convaincu que la promotion de la langue française passe par une défense inconditionnelle de la diversité culturelle et linguistique. Rien n'est gagné. Je préside une organisation qui est la Conférence permanente des chambres de commerce francophones et africaines. Je vois à quel point, dans le monde de l'entreprise, lorsqu'on partage la même langue, il est plus facile de travailler, pas simplement parce que l'on se comprend mieux mais aussi parce que le mode de réaction, le cadre de référence, est commun.

Je voudrais dire que les interactions permanentes entre les cultures – on a créé des rapports entre différentes sociétés, entre différentes sphères d'activités – offrent la réciprocité et cela représente la tradition vivante d'un pluralisme culturel vécu.

L'apprentissage du respect de la culture, de la langue de l'autre, sous-tend, j'en suis convaincu, une éthique universaliste et cela tend aussi à promouvoir la diversité culturelle. Il ne s'agit pas de s'opposer à une culture dominante mais de participer à une polyphonie vivante des cultures du monde et à reconnaître que chaque culture porte en elle quelques parcelles précieuses d'universalité.

Seul le prononcé fait foi

C'est donc aussi pour l'importance de la diversité culturelle dans le monde économique, mais aussi parce que le projet européen me tient à cœur que je suis à vos côtés pour tenter de vous aider à relever ce défi, qui est un grand défi.

Je crois que maintenant nous allons passer à la présentation des institutions financières, donc merci mille fois de m'avoir écouté.

